



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 7 février 2013

Communiqué de presse

MESURES DE SECURISATION DES VOIES FERREES A PROXIMITE DU CAMPEMENT ILLICITE DE FAMILLES ROMS A LILLE-SUD



Le préfet du Nord a organisé, ce jeudi 7 février, une réunion avec le Procureur de la République près le TGI de Lille, la Ville de Lille, la SNCF, RFF et les forces de l'ordre pour faire le point sur les mesures prises pour sécuriser les voies ferrées longeant le campement illégal de familles roms implanté à Lille-Sud.

Elle fait suite à une première réunion organisée le 10 janvier qui avait permis de faire un bilan des perturbations du trafic survenues sur cette voie ferroviaire.

Les services de la SNCF et de la police nationale ont travaillé en lien étroit à la sécurisation des voies dans le cadre d'un plan d'actions coordonnées. Mises en place dès mi-janvier, ces actions ont porté à la fois sur la prévention et la sécurisation des infrastructures. Elles ont permis un retour à la normale des conditions de circulation des trains à compter du vendredi 18 janvier.

Lors de la réunion, il a été rappelé que la circulation sur les voies ferrées est un délit passible de 6 mois d'emprisonnement et de 3 575 euros d'amende.